



Canal Socialiste

Notes & Arguments

N°7 – 13 juillet 2005

Le Programme régional des stages: Cohérence et responsabilité !

Certaines déclarations récentes émanant de l'UMP, notamment celles de Monsieur Dominique de Legge dans la presse régionale, tentent de travestir la réalité notamment à propos du Programme régional des stages mis en place par la région Bretagne.

Par cette grossière manipulation, on tente de faire croire que la région se désengage de la formation professionnelle et, par conséquent, qu'elle ne fait rien pour l'emploi.

Si chacun peut s'accorder à considérer que la formation est la meilleure façon de lutter contre le chômage, il n'en est pourtant pas moins vrai que la région, quant à elle, ne se contente pas de considérer ; elle agit !

Les moyens octroyés et la part qu'ils occupent dans son budget l'attestent. Pour 2005, ce sont 23,78 millions d'€ de dépenses votées.

Pour mieux comprendre ces attaques non dénuées d'arrière pensées, il convient d'avoir à l'esprit qu'en matière d'emploi, c'est l'Etat qui, dans notre législation, est compétent. Or, précisément c'est lui qui se désengage !

A titre d'exemple, les SIFE (stages d'insertion et de formation) sont stoppés, pourtant ils fonctionnaient bien.

Cette triste vérité n'étant pas une avancée dont l'Etat-UMP peut se targuer, faut-il alors en rejeter la responsabilité sur les autres ?

Comme chacun sait que la région n'intervient pas seule dans le domaine de la formation professionnelle, alors pourquoi lui demander de tout prendre en charge ? Est-ce pour mieux masquer les carences de ses amis politiques ?

Quelles sont les différences par rapport à la situation antérieure ?

Le programme régional des stages (PRS) élaboré en 2005 ne peut être comparé au PRS précédent. Il faut parler de choses de même nature pour établir une comparaison ! Ainsi, il a été créé une action spécifique par voie de convention pour des formations qui n'avaient pas leur place dans le PRS. une parfaite transparence et éviter l'aspect « fourre-tout » du précédent PRS. Ces formations sont désormais dans cette action

spécifique « promotion sociale » et non plus dans le PRS.

Quelle est la vérité des chiffres ?

Lorsque le chiffre de **8 968 personnes formées en 2004** est avancé par l'UMP nous sommes dans l'imposture la plus totale et, ce, par un savant amalgame entre le nombre de places ouvertes à la formation et le nombre de personnes réellement formées.

Le chiffre exact est de **8 389 places ouvertes en 2004** mais ces places ouvertes ne furent pas toutes

occupées. Il faut d'ailleurs souligner que le taux d'occupation était dans certains secteurs très faible.

➔ En conséquence, il y a eu près de **6 500 personnes réellement formées en 2004.**

La vérité des chiffres anéantit le réquisitoire de Monsieur de Legge. Réquisitoire d'autant moins fondé qu'à périmètre constant, la région ouvre **7 900 places cette année** soit plus de places que de formations réellement suivies l'année précédente....

La majorité à la Région entend pratiquer la transparence et la sincérité. Dans ces conditions pourquoi ouvrir « en affichage » des places dont on sait d'ores et déjà qu'elles n'auraient pas été occupées ?

Quoiqu'il en soit le nombre de places ouvertes est, cette année, supérieur aux 6 500 personnes formées l'an passé.

Quels sont les autres facteurs ayant influé sur l'élaboration du PRS nouvelle formule ?

Il a été tenu compte d'un certain nombre d'évolutions issues d'un accord avec les branches professionnelles.

➔ Par exemple, sur le **tourisme** où, malgré des besoins, les stagiaires formés ne trouvaient pas ou peu d'emploi. En conséquence, la Région reconstruit cette année le programme en accord total avec la branche professionnelle.

➔ On peut citer aussi l'exemple du **bâtiment**, secteur en tension, où pourtant les stagiaires avaient également des problèmes pour s'insérer sur le marché du travail. Actuellement un travail est mené directement avec les professions du bâtiment pour créer un plan sectoriel de formation.

➔ Enfin, il n'était pas possible de faire comme si des problèmes constatés sur le secteur **agricole ou agroalimentaire** n'existaient pas. Paradoxalement, le nombre de places ouvertes augmentait tous les ans, alors que le nombre de places occupées est toujours plus faible... Il convenait d'en prendre acte et de travailler, pour l'agroalimentaire notamment, avec les représentants de la profession afin de valoriser et d'améliorer son image. Ce travail est actuellement

entrepris et sera accompagné de la création d'un guide des bonnes pratiques pour les entreprises.

C'est de ces actions fortes, volontaristes et concrètes que les bretonnes et les bretons pourront tirer bénéfice dans l'avenir.

En matière de formation professionnelle, quelle est, pour l'avenir, la ligne de conduite de la Région ?

Dans ce domaine, comme dans d'autres, la majorité régionale travaille concrètement pour que l'utilisation de l'argent public soit la plus pertinente possible.

Elle s'est à plusieurs reprises exprimée sur sa volonté affirmée de faire des efforts conséquents pour la formation tout au long de la vie. Mais pas n'importe comment et toujours au bénéfice des personnes concernées.

Actuellement une réflexion et une consultation sont menées afin de redéfinir ce que sera demain la politique de formation du Conseil régional.

Cette réflexion porte sur la stratégie (avec la Stratégie Emploi – Formation et les Etats généraux de la formation continue) mais aussi sur les outils dont dispose le Conseil régional pour appliquer ses décisions.

Dans ce cadre, le PRS est un outil parmi d'autres : l'apprentissage, les aides individuelles et le dispositif régional d'insertion professionnelle.

Une évaluation de ce programme régional des stages est en cours de finalisation.

Comme cela était pressenti, ses premières conclusions démontrent que par le passé, il ne remplissait qu'imparfaitement son rôle. Il n'est d'ailleurs pas étonnant qu'il y ait un important travail de « mise à plat » car ce programme n'avait jamais été évalué par la majorité précédente !

**Conseil Régional de Bretagne-
Groupe socialiste et apparentés**
13 C rue Franz Heller - 35700 RENNES
26 B rue Aristide Briand - 29000 QUIMPER
Tel : 02 23 21 36 50
Fax : 02 23 21 14 39
psbretagne@wanadoo.fr